



ENQUÊTE BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE 2025



DÉPARTEMENT DU PUY DE DÔME

STATISTIQUES, ÉTUDES ET ÉVALUATION

Les projets de recrutement







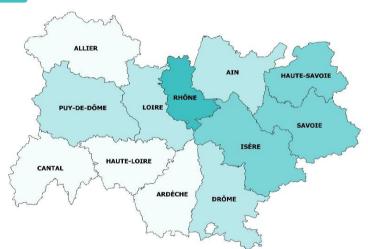


des projets sont jugés difficiles à réaliser par les employeurs



établissements envisagent de recruter





TOP 10 des métiers non saisonniers (H/F)

Nb projets 2025 **=** < 12 500

De 12 500 à 25 000

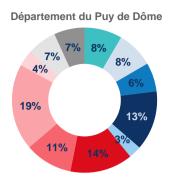
De 25 000 à 50 000 > 50 000

Les métiers précédés d'une * font également partie du TOP 10 des métiers non saisonniers régionaux.

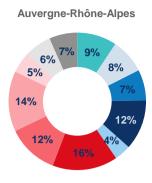


Répartition par secteur d'activité

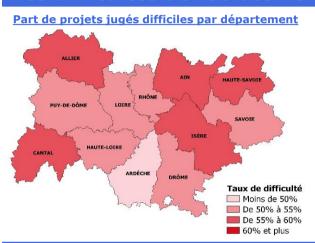
Services

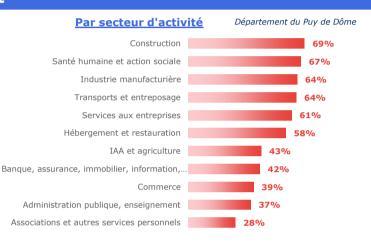






Les difficultés de recrutement





Les métiers difficiles à pourvoir

	Métiers classés par taux de difficulté décroissant		dont difficiles	% difficiles		% saisonniers
				Dept	Région	
	Aides à domicile et auxiliaires de vie	380	370	98%	87%	18%
	Ouvriers peu qualifiés en conduite d'équipement d'usinage	150	150	94%	60%	69%
	Personnels de ménage chez des particuliers	440	410	93%	70%	39%
	Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	130	110	84%	74%	0%
	Coiffeurs, esthéticiens	130	110	82%	71%	32%
	Ouvriers qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP	120	100	81%	70%	0%
	Agents de service hospitaliers	160	130	79%	29%	50%
	Ouvriers de la maintenance générale et mécanique	190	150	78%	79%	11%
	Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP	120	90	78%	73%	0%
	Aides-soignants	450	340	75%	73%	19%

Lecture: Aides à domicile et auxiliaires de vie est le métier qui présente le plus de projets jugés difficiles sur le territoire. 98% des projets de recrutement de ce métier sont jugés difficiles sur le territoire contre 87% au niveau régional. Par ailleurs, 18% des projets de ce métier dans ce territoire sont liés à une activité saisonnière.



EN SAVOIR +

Retrouvez l'ensemble des publications sur : www.observatoireemploi-ara.fr

MÉTHODOLOGIE

Le champ de cette enquête est le même que celui de l'enquête 2024, soit :

- les établissements relevant de l'Assurance chômage,
- les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois,
- les établissements du secteur agricole,
- les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions...),

- les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...). L'enquête porte donc sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'État (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (Banque de France...). Cette définition correspond au total à 297 440 établissements en Auvergne-Rhône-Alpes (extraits du répertoire SIRENE), dont 217 800 ont été interrogés cette année.

Près de 53 500 établissements ont répondu au questionnaire en Auvergne-Rhône-Alpes. Les résultats ont ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements de la région.

La reproduction des renseignements contenus dans cette étude est autorisée sous réserve d'en mentionner la source.

Directeur de la publication: Jacques-Alex DORLIAT, Directeur Régional (interim) France Travail Auvergne-Rhône-Alpes Rédaction : Service Statistiques, Etudes et Evaluation France Travail Auvergne-Rhône-Alpes Réalisation: Services Statistiques, Etudes et Evaluation, Communication, France Travail Auvergne-Rhône-Alpes



